



Du haut vers le très haut débit Un enjeu d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir

Avancement des actions et potentialités pour
le département du Jura
et la Région Franche Comté



Le contexte local du Jura

Le Jura et les acteurs pour la communication électronique :

=> **Un département à dominante rurale** : 260 000 habitants ; deux villes principales Dole (25 000 hab., agglo 50 000 hab.) et Lons-le-Saunier (20 000 hab., agglo 35 000 hab.), faible densité mais habitat et activités très répartis (pas de « désert »)

=> **Le SIDEC : syndicat historique d'électricité** (créé en 1949) :

- à échelle départementale (les 544 communes du Jura y adhèrent)
- diversification au cours des dernières décennies (énergies, aménagements, TIC...)
- le CG adhère en 1968 (SIDEC aménageur du lac de Vouglans)
- les EPCI peuvent y adhérer dès 2009
- 65 agents ; 50 M€ d'activités/an sous toutes formes de mode opératoire (en compétence, en mandat de MO, maîtrise d'œuvre, mutualisation de moyens, AMO...)

=> **Le Conseil Général du Jura** : impliqué très tôt dans les TIC (un élu porteur) ;

prise de conscience dès 2004 de l'impossibilité de s'appuyer sur FT, et du FTTH à terme, donc de la collaboration nécessaire avec le SIDEC car, de fait, construction d'un nouveau réseau, situation comparable à l'électrification, et avec FO en aérien sur réseaux électriques.

Le SIDEC se confirme comme :

- **le syndicat départemental spécialisé pour certains métiers,**
- **au service des collectivités, avec forte capacité d'efficience de mutualisation**
- **acteur de terrain au côté du CG pour les grands projets du Jura**



Le contexte local du Jura

Les actions lancées (1) :

=> DSP du CG avec groupe Effage-Altitude Télécom :

- lancée en 2005 ; effective début 2009
- objectif : faute de pouvoir compter sur FT, solution propre pour assurer rapidement la couverture de tout le territoire en « moyen haut débit » (2 Mb/s)
- 45 M€ d'investissements directs ou indirects ; 100 M€ d'activités sur 20 ans
- 400 km de réseau FO (collecte) et desserte en Wimax
- problème de déploiement en 2009 (maîtrise des délais, de la couverture, de la capacité de répondre aux clients « clé en main »...)

=> Schéma directeur d'Aménagement Numérique SIDEDEC avec le CG :

- consultation en fin 2008 ; Tactis retenu pour 90 k€ ; début janv. 09 ; livraison début 2010
- objectif : vision à 10-15 ans ; articulation entre DSP CG « moyen haut débit » et FTTH ; choix d'architecture tenant compte de la planification possible
- la démarche de SDAN doit être une priorité à l'échelle d'un département ; action réglementaire en cours pour l'imposer (mais échelle de territoire et modalités mal définies)

=> Mise en place d'un management SIDEDEC – CG :

- coordination régulière
- partage de ressources (AMO) et de moyens (agents et financements)



Le contexte local du Jura

Les actions lancées (2) :

=> Politique d'actions « fourreaux » sur le domaine public souterrain :

- pose de fourreaux, voire de FO, à l'occasion de toute opération des divers maîtres d'ouvrage (en particulier ERDF et CG) : cahier des charges des modalités d'action et communication vers tous les MO
- récupération des infrastructures « mises à disposition » de FT par les collectivités depuis 1997 ; éventuelles actions juridiques mutualisées...

=> Convention avec ERDF pour pose de FO sur réseaux électriques :

adaptation en cours de la convention type (problèmes de dénomination et fonction des signataires en particulier)

=> **Participation au début de coordination régionale** via les suites de la loi LME et décret d'application de février 2009, tout en faisant prendre en compte les actions départementales déjà en cours ; SGAR moteur et dynamique en FC ; première action en cours : préparation d'action cohérente pour les demandes d'infos sur réseaux aux opérateurs (modélisation SIG...)

=> Actions nationales :

- groupe de travail FNCCR « THD »
- suivi et participation aux actions de l'AVICCA
- actions fortes depuis 3 ans ayant abouti à la proposition de loi Pintat : création d'un fonds national d'aide à la mise en œuvre du THD pour les zones rurales



Le contexte local du Jura

Les actions lancées (3) :

- ⇒ **Visioconférence et bornes vidéo interactives sur le Jura** (15 points multivisio et 20 points supplémentaires visioconférence simple)
- ⇒ **Montée en puissance du SIG départemental** managé par le SIDEc pour les collectivités (plus de 300 adhérents mi 2009) et plate-forme publique www.geojura.fr : nécessité de hauts débits
- ⇒ **Liaisons avec réseaux externes** : PNR Haut-Jura – Pays de Gex, autres départements limitrophes, Suisse
- ⇒ **Amélioration potentielle du bouclage du backbone Connectic 39 de la DSP du CG 39** dans le secteur du Haut-Jura (Saint-Claude – Morez)
- ⇒ **Premières expérimentations FTTH** pour résoudre les zones blanches déjà identifiées ou découvertes malgré le déploiement opérationnel du WiMAX de la DSP du CG 39
3 M€ dès 2010 pour environ 3 000 hab. en zones rurales et denses
- ⇒ **Premières actions de construction de fourreaux FO par le SIDEc en coordination avec des travaux d'effacement ERDF MT** :
8 km en 2007 (50 k€) ; 15 km en 2008 (120 k€)



Du Haut vers le très haut débit : Une politique complexe, des problèmes diversifiés (1)

- **Évolution de la DSP en place (moyen haut débit) avec le déploiement du FTTH :**
 - limites économiques du système en place : modèle 2005, débits limités...
 - limites techniques et opérationnelles : difficultés hertzien, gestion des abonnés...
 - limites juridiques : facilités immédiates mais limites avenants DSP, négociation arrêt DSP
- **Choix du modèle de déploiement du FTTH et capacité d'évolution**
 - tenir compte des expériences de limites du modèle « concession » (contradiction entre incapacité visibilité à moyen terme et contrat peu souple à 20 ans)
 - intérêt du modèle « affermage » avec MO unique des infrastructures à échelle départementale
 - articulation entre architecture du MO et exigences du (ou des) futur(s) opérateur(s)
 - dynamisation et pérennisation d'opérateurs de services nationaux et locaux (FAI)
 - évolution et mise à jour régulière du Schéma directeur (SDAN)
- **Maintien de cohérence et péréquation au niveau départemental**
 - exigence pour bénéfice du futur fonds (de péréquation ?) national d'aménagement numérique
 - nécessité de maîtrise des actions directes d'opérateurs vers les zones denses



Du Haut vers le très haut débit : Une politique complexe, des problèmes diversifiés (2)

- **Gestion centralisée et coordonnée des fourreaux à échelle départementale**
 - relais des MO à l'échelle départementale
 - moyens SIG et coordination avec les autres opérateurs de réseaux (ERDF, GRDF, eau, EP ...)
- **Gestion financière des infrastructures réalisées**
 - nécessité à minima d'un budget annexe
 - modèle financier de gestion des recettes et de rétrocessions de recettes aux autres co-investisseurs
- **Gestion technique des infrastructures**
 - contraintes d'exploitation (déplacements d'ouvrage, co-gestion ERDF et fourreaux divers...)
 - évolutions techniques des infrastructures
- **Cohérence régionale**
 - limites des exigences réglementaires en cours de définition
 - articulation avec le niveau départemental à valoriser car opérationnel et ayant fait ses preuves



Du Haut vers le très haut débit : Une politique complexe mais des valeurs communes

=> Nécessité transversale à toutes les actions précitées de **cohérence, complémentarité, et co-gestion étroite entre la structure départementale pour le THD et le Conseil Général**

=> **Capacité, intérêt et facilité de s'appuyer sur le syndicat départemental d'électricité :**

- collectivité existante donc pas de création d'une nouvelle structure
- capacités opérationnelles et en particulier maîtrise des réseaux électriques
- liens préexistants avec le CG
- capacité déjà démontrée de diversification sur d'autres métiers
- taille limitée et optimum pour gestion efficace et adaptative